

# BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE TOURS

## FORMULAIRE INSCRIPTION CARTE C (prêt collectif) SECTION JEUNESSE - NON SCOLAIRE

Nom et type d'établissement.....  
Adresse.....  
Téléphone..... Email.....  
Représenté par le responsable.....

### Carte valide 1 an de date à date.

- Etablissement appartenant à la communauté d'agglomération Tour(s)Plus **Tarif : gratuit**  
 Etablissement situé hors de la communauté d'agglomération **Tarif : 45 euros**

Dans le cas où plusieurs utilisateurs sont désignés, leurs noms doivent impérativement être mentionnés ci-dessous :

NOM * <sup>1</sup> - Prénom (1. Utilisateur référent)	Jour/Mois naissance * <sup>2</sup>	N° carte lecteur (cadre réservé au service)
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		
7.		
8.		

\*<sup>1</sup> Indiquer le nom de l'utilisateur de la carte en MAJUSCULES

\*<sup>2</sup> Mot de passe du compte lecteur (JJMM)

Possibilité d'emprunt de **30 livres et 10 périodiques en section jeunesse**, pour une durée de 6 semaines maximum.

#### Rappel :

- Les documents audiovisuels et bandes dessinées n'entrent pas dans le cadre de ce prêt.
- L'emprunt des documents ne sera pas prolongé.

L'utilisateur est l'interlocuteur privilégié de la bibliothèque : **il s'engage à restituer les documents qui figurent sur la carte dont il est titulaire, en bon état, dans la bibliothèque où a été effectué l'emprunt et dans les délais accordés.** Il veille au remplacement par son établissement des livres perdus ou détériorés par :

- ✓ Un document neuf identique
- ✓ Un document de valeur équivalente si celui-ci n'est plus édité (voir avec un bibliothécaire)

À défaut, une procédure de remboursement sera engagée.

Il s'engage également à signaler **tout changement concernant son appartenance à l'établissement**, changement de direction de ce dernier ou changement de coordonnées.

Fait à Tours, le :

Le responsable de l'établissement :  
(Estampillage)